

QUALIFICATION INSIGNIA

INSIGNES DE QUALIFICATION

GENERAL

GÉNÉRALITÉS

1. This Appendix details the qualification insignia, their position on the uniform and the conditions of eligibility.
2. Qualification insignia:
 - a. are awarded upon successful completion of D Cdts & JCR approved summer courses, conducted in accordance with the current applicable qualification standard and plan (QSP), at CSTCs;
 - b. are available for the jacket only; and
 - c. may be worn with a brassard as required.

1. Cette appendice énumère les insignes de qualification, leur position sur l'uniforme et les conditions d'admissibilité.
2. Les insignes de qualification :
 - a. sont décernés après avoir réussi ou suivi un cours d'été approuvé par le D Cad & RJC, donné conformément à la norme de qualification et plan (NQP) applicable, dans un CIEC;
 - b. sont disponibles pour la veste uniquement; et
 - c. lorsque nécessaire, peuvent être portés avec le brassard.

INSIGNIA / INSIGNE		LOCATION / EMPLACEMENT	CONDITIONS OF ELIGIBILITY / CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ
<p>GENERAL TRAINING</p> <p>INSTRUCTION GÉNÉRALE</p>			<p>The insignia shall be awarded to each cadet upon successful completion of the General Training qualification.</p> <p>L'insigne sera attribué à chaque cadet ayant réussi le cours d'instruction générale.</p>
<p>BASIC SEAMANSHIP</p> <p>MATELOTAGE ÉLÉMENTAIRE</p>			<p>Worn on the upper right sleeve, centred midway between the lower edge of the corps title insignia and the point of the elbow (as shown in Annex F).</p> <p>L'insigne sera attribué à chaque cadet ayant réussi le cours de matelotage élémentaire.</p>
<p>BASIC DRILL AND CEREMONIAL</p> <p>EXERCICE MILITAIRE ET CÉRÉMONIAL ÉLÉMENTAIRE</p>			<p>Portés sur le haut de la manche droite, centrés à mi-chemin entre le bas de l'insigne de nom du corps et la pointe du coude (comme l'indique l'annexe F).</p> <p>L'insigne sera attribué à chaque cadet ayant réussi le cours d'exercice militaire et cérémonial élémentaire.</p>
<p>MILITARY BAND – BASIC MUSICIAN</p> <p>MUSIQUE MILITAIRE – MUSICIEN ÉLÉMENTAIRE</p>			<p>The insignia shall be awarded to each cadet upon successful completion of the Military Band - Basic Music qualification.</p> <p>L'insigne sera attribué à chaque cadet ayant réussi le cours de musique militaire – musicien élémentaire.</p>

INSIGNIA / INSIGNE		LOCATION / EMPLACEMENT	CONDITIONS OF ELIGIBILITY / CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ
PIPE BAND – BASIC MUSICIAN CORPS DE CORNEMUSE – MUSICIEN ÉLÉMENTAIRE		<p>Worn on the upper right sleeve, centred midway between the lower edge of the corps title insignia and the point of the elbow (as shown in Annex F).</p> <p>Portés sur le haut de la manche droite, centrés à mi-chemin entre le bas de l'insigne de nom du corps et la pointe du coude (comme l'indique l'annexe F).</p>	<p>The insignia shall be awarded to each cadet upon successful completion of the Pipe Band - Basic Music qualification.</p> <p>L'insigne sera attribué à chaque cadet ayant réussi le cours de corps de cornemuse – musicien élémentaire.</p>
BASIC SAIL VOILE ÉLÉMENTAIRE			<p>The insignia shall be awarded to each cadet upon successful completion of the Basic Sail qualification.</p> <p>L'insigne sera attribué à chaque cadet ayant réussi le cours de voile élémentaire.</p>
BASIC FITNESS AND SPORTS CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET SPORTS ÉLÉMENTAIRE			<p>The insignia shall be awarded to each cadet upon successful completion of the Basic Fitness and Sports qualification.</p> <p>L'insigne sera attribué à chaque cadet ayant réussi le cours de conditionnement physique et sports élémentaire.</p>

INSIGNIA / INSIGNE		LOCATION / EMPLACEMENT	CONDITIONS OF ELIGIBILITY / CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ
<p>SHIP'S BOAT OPERATOR</p> <p>OPÉRATEUR D'EMBARCATION LÉGÈRE</p>		<p>Worn on the upper right sleeve, centred midway between the lower edge of the corps title insignia and the point of the elbow (as shown in Annex F).</p> <p>Portés sur le haut de la manche droite, centrés à mi-chemin entre le bas de l'insigne de nom du corps et la pointe du coude (comme l'indique l'annexe F).</p>	<p>The insignia shall be awarded to each cadet upon successful completion of the Ship's Boat Operator qualification.</p> <p>L'insigne sera attribué à chaque cadet ayant réussi le cours d'opérateur d'embarcation légère.</p>
<p>DRILL AND CEREMONIAL INSTRUCTOR</p> <p>INSTRUCTEUR D'EXERCICE MILITAIRE ET DE CÉRÉMONIE</p>			<p>The insignia shall be awarded to each cadet upon successful completion of the Drill and Ceremonial Instructor qualification.</p> <p>L'insigne sera attribué à chaque cadet ayant réussie le cours d'instructeur d'exercice militaire et de cérémonie</p>
<p>MILITARY BAND – INTERMEDIATE MUSIC</p> <p>MUSIQUE MILITAIRE - MUSICIEN INTERMÉDIAIRE</p>			<p>The insignia shall be awarded to each cadet upon successful completion of the Military Band – Intermediate Music qualification.</p> <p>L'insigne sera attribué à chaque cadet ayant réussi le cours de musique militaire – musicien intermédiaire</p>

INSIGNIA / INSIGNE		LOCATION / EMPLACEMENT	CONDITIONS OF ELIGIBILITY / CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ
<p>PIPE BAND – INTERMEDIATE MUSICIAN</p> <p>CORPS DE CORNEMUSE – MUSICIEN INTERMÉDIAIRE</p>		<p>Worn on the upper right sleeve, centred midway between the lower edge of the corps title insignia and the point of the elbow (as shown in Annex F).</p> <p>Portés sur le haut de la manche droite, centrés à mi-chemin entre le bas de l'insigne de nom du corps et la pointe du coude (comme l'indique l'annexe F).</p>	<p>The insignia shall be awarded to each cadet upon successful completion of the Pipe Band - Intermediate Music qualification.</p> <p>L'insigne sera attribué à chaque cadet ayant réussi le cours de corps de cornemuse – musicien intermédiaire</p>
<p>INTERMEDIATE SAIL</p> <p>VOILE INTERMÉDIAIRE</p>			<p>The insignia shall be awarded to each cadet upon successful completion of the Intermediate Sail qualification.</p> <p>L'insigne sera attribué à chaque cadet ayant réussi le cours de voile intermédiaire</p>
<p>AIR RIFLE MARKSMANSHIP INSTRUCTOR</p> <p>INSTRUCTEUR DE TIR DE PRÉCISION AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ</p>			<p>The insignia shall be awarded to each cadet upon successful completion of the Air Rifle Marksmanship Instructor qualification.</p> <p>L'insigne sera attribué à chaque cadet ayant réussie le cours d'instructeur de tir de precision avec la carabine à air comprimé.</p>

INSIGNIA / INSIGNE		LOCATION / EMPLACEMENT	CONDITIONS OF ELIGIBILITY / CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ
<p>FITNESS AND SPORTS INSTRUCTOR</p> <p>INSTRUCTEUR DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET DE SPORTS</p>		<p>Worn on the upper right sleeve, centred midway between the lower edge of the corps title insignia and the point of the elbow (as shown in Annex F).</p> <p>Portés sur le haut de la manche droite, centrés à mi-chemin entre le bas de l'insigne de nom du corps et la pointe du coude (comme l'indique l'annexe F).</p>	<p>The insignia shall be awarded to each cadet upon successful completion of the Fitness and Sports Instructor qualification.</p> <p>L'insigne sera attribué à chaque cadet ayant réussi le cours d'instructeur de conditionnement physique et de sports.</p>
<p>MARINE ENGINEER</p> <p>MÉCANICIEN DE NAVIRE</p>			<p>The insignia shall be awarded to each cadet upon successful completion of the Marine Engineer qualification.</p> <p>L'insigne sera attribué à chaque cadet ayant réussi le cours de mécanicien de navire.</p>
<p>BOATSWAIN'S MATE</p> <p>MAÎTRE DE MANŒUVRE</p>			<p>The insignia shall be awarded to each cadet upon successful completion of the Boatswain's Mate qualification.</p> <p>L'insigne sera attribué à chaque cadet ayant réussi le cours de maître de manœuvre.</p>

INSIGNIA / INSIGNE		LOCATION / EMPLACEMENT	CONDITIONS OF ELIGIBILITY / CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ
<p>SHIPWRIGHT</p> <p>CHARPENTIER DE MARINE</p>		<p>Worn on the upper right sleeve, centred midway between the lower edge of the corps title insignia and the point of the elbow (as shown in Annex F).</p> <p>Portés sur le haut de la manche droite, centrés à mi-chemin entre le bas de l'insigne de nom du corps et la pointe du coude (comme l'indique l'annexe F).</p>	<p>The insignia shall be awarded to each cadet upon successful completion of the Shipwright qualification.</p> <p>L'insigne sera attribué à chaque cadet ayant réussi le cours de charpentier de marine.</p>
<p>MILITARY BAND – ADVANCED MUSICIAN</p> <p>MUSIQUE MILITAIRE - MUSICIEN AVANCÉ</p>			<p>The insignia shall be awarded to each cadet upon successful completion of the Military Band – Advanced Musician qualification.</p> <p>L'insigne sera attribué à chaque cadet ayant réussi le cours de musique militaire – musicien avancé.</p>
<p>PIPE BAND – ADVANCED MUSICIAN</p> <p>CORPS DE CORNEMUSE – MUSICIEN AVANCÉ</p>			<p>The insignia shall be awarded to each cadet upon successful completion of the Pipe Band - Advanced Music qualification.</p> <p>L'insigne sera attribué à chaque cadet ayant réussi le cours de corps de cornemuse – musicien avancé</p>

INSIGNIA / INSIGNE		LOCATION / EMPLACEMENT	CONDITIONS OF ELIGIBILITY / CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ
<p>SENIOR SAIL</p> <p>VOILE SENIOR</p>		<p>Worn on the upper right sleeve, centred midway between the lower edge of the corps title insignia and the point of the elbow (as shown in Annex F).</p>	<p>The insignia shall be awarded to each cadet upon successful completion of the Senior Sail qualification.</p> <p>L'insigne sera attribué à chaque cadet ayant réussi le cours de voile senior.</p>
<p>ADVANCED SAIL</p> <p>VOILE AVANCÉE</p>		<p>Portés sur le haut de la manche droite, centrés à mi-chemin entre le bas de l'insigne de nom du corps et la pointe du coude (comme l'indique l'annexe F).</p>	<p>The insignia shall be awarded to each cadet upon successful completion of the Advanced Sail qualification.</p> <p>L'insigne sera attribué à chaque cadet ayant réussi le cours de voile avancée.</p>